

ISRAËL

Date des élections: 23 juillet 1984

But de la consultation

Renouvellement de tous les membres du Parlement après la dissolution anticipée de celui-ci le 4 avril 1984. Les précédentes élections générales avaient eu lieu en juin 1981.

Caractéristiques **du Parlement**

Le Parlement monocaméral d'Israël, la *Knesset*, compte 120 députés élus pour 4 ans.

Système **électoral**

Est électeur tout citoyen israélien âgé de 18 ans révolus. Bien qu'il n'existe aucune restriction explicite au droit de vote, certaines catégories de citoyens se trouvent dans l'impossibilité matérielle de l'exercer, notamment les prisonniers et les personnes se trouvant à l'étranger, autres que les marins.

Les listes électorales sont établies à l'échelle nationale et mises à jour chaque année. Le vote n'est pas obligatoire.

Est éligible à la *Knesset* tout électeur âgé de 21 ans révolus à moins d'avoir été condamné à une peine de prison de cinq ans ou plus pour atteinte à la sécurité nationale ou d'avoir purgé sa peine depuis moins de cinq ans. Sont toutefois inéligibles le Chef d'Etat, le contrôleur des comptes de l'Etat, les membres du clergé, les juges, les administrateurs vérificateurs des comptes ou conseillers juridiques des sociétés d'Etat, les hauts fonctionnaires et les officiers supérieurs sauf s'ils démissionnent au moins 100 jours avant la date du scrutin. Les fonctionnaires et militaires, autres que les précités, qui se portent candidats sont suspendus de leurs fonctions jusqu'à la date du scrutin et jusqu'à l'expiration de leur mandat parlementaire, s'ils sont élus à la *Knesset*.

Toute liste de candidats doit être présentée par 2500 électeurs ou par un parti politique représenté au sein de la législature sortante; dans le premier cas, les responsables de la liste doivent en outre verser un cautionnement de 500 000 *shekels*, qui n'est remboursé que si la liste obtient au moins 1 % du nombre total des suffrages valablement exprimés à l'échelle nationale.

Les députés de la *Knesset* représentent la nation tout entière dont le territoire constitue une seule circonscription. Ils sont élus au scrutin de liste avec répartition proportionnelle des sièges entre les différentes listes de parti ayant obtenu 1 % au moins des suffrages valablement

exprimés, selon la méthode d'Hondt de la plus forte moyenne. Pour chaque liste, les sièges remportés sont attribués aux candidats selon leur ordre d'inscription sur celle-ci. En cas de vacance d'un siège à la *Knesset* en cours de législature, le premier des «viennent ensuite» sur la liste du parti du titulaire est appelé à remplacer celui-ci.

Considérations générales et déroulement de la consultation

Le mandat de la *Knesset* a pris fin prématurément à la suite de l'adoption, le 4 avril 1984, d'une loi visant à sa dissolution en raison des difficultés économiques du pays, dissolution appuyée par un des membres de la coalition gouvernementale qui a voté dans le même sens que l'opposition. Le mandat de quatre ans de la *Knesset* aurait normalement dû prendre fin en automne 1985.

La date des élections a été arrêtée le 28 mars et la campagne a officiellement commencé le 31 mai. Au total, 26 formations politiques ont présenté des listes de candidats. La campagne a été axée sur trois thèmes principaux: la crise économique nationale (inflation, dette extérieure, grèves, dépréciation de la monnaie nationale), l'avenir des colonies de peuplement et l'administration de la Rive gauche du Jourdain occupée par Israël et le coût du maintien de la présence israélienne au Sud-Liban. Sous la conduite de M. Shimon Pères, l'Alliance de l'opposition dominée par les travaillistes a critiqué les politiques économiques du Gouvernement alors que le bloc de droite du *Likoud* au pouvoir, dirigé par le Premier Ministre sortant Yitzhak Shamir (qui avait remplacé M. Menahem Begin en septembre 1983), s'est élevé contre la position du Parti travailliste au sujet des colonies de peuplement juives sur la Rive occidentale du Jourdain.

L'Alliance et le *Likoud* sont sortis du scrutin presque à égalité pour ce qui est des sièges gagnés à la *Knesset*, avec une légère diminution du nombre de sièges obtenu par les deux formations. Les 13 autres petits partis qui se sont assurés une représentation parlementaire semblaient ainsi être les détenteurs de l'équilibre politique. A l'issue de longues négociations avec ces partis, l'Alliance et le *Likoud* ont décidé de s'associer et de former un gouvernement d'union nationale reposant sur une large coalition. Ce nouveau Gouvernement a bénéficié d'un vote de confiance de la *Knesset* le 13 septembre; il comprend également des ministres appartenant à certains petits partis. Aux termes de l'accord conclu, M. Pères a été désigné Premier Ministre et M. Shamir vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères, avec une rotation des postes au bout de 25 mois.

Données statistiques

*Résultats du scrutin et répartition des sièges
à la Knesset*

	Nombre d'électeurs inscrits.	2654613			
	Votants.	2091402	(78,78%)		
	Bulletins blancs ou nuls.	18081			
	Suffrages valablement exprimés.	2073 321			
Formation politique	Nombre de candidats	Suffrages obtenus		Nombre de sièges	Nombre de sièges détenus au moment de la dissolution
Alliance (travailliste).120	724074	34,9	44	49
<i>Likoud</i>120	661302	31,9	41	46
<i>Tehiya-Zomet</i>120	83037	4,0	5	3
Parti national religieux	110	73530	3,5	4	5
<i>Hadash</i>120	69815	3,4	4	4
<i>Shas</i>29	63605	3,1	4	
<i>Shinui</i>120	54747	2,6	3	2
Mouvement des droits civiques et de la paix.119	49698	2,4	3	1
<i>Yahad</i>120	46302	2,2	3	
Liste progressiste pour la paix	120	38012	1,8	2	
<i>Agudat Israël</i>95	36079	1,7	2	4
<i>Morashah</i>116	33287	1,6	2	1
<i>Tami</i>120	31 103	1,5	1	3
<i>Kach</i>18	25907	1,2	1	1
<i>Ometz</i>90	23 845	1,2	1	1
				120	120

2. Répartition des membres de la Knesset
par catégories professionnelles

Juristes (et professeurs de droit).	26
Enseignants (y compris professeurs d'université)	20
Economistes.	12
Agriculteurs.	9
Journalistes.	9
Administrateurs de société et industriels	9
Hommes et femmes d'affaires, secrétaires et employés.	8
Historiens, écrivains et poètes.	4
Travailleurs du secteur industriel.	3
Rabbins.	2
Divers (militaires, diplomates et dirigeants de collectivités locales).	18
	120

3. Répartition des membres de la Knesset
suivant le sexe

Hommes.	110
Femmes.	10
	120

4. Répartition des membres de la Knesset
par classes d'âge

30-40 ans	11
40-45 »	9
45-50 »	24
50-55 »	29
55-60 »	21
	26